



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Paris, le 4 septembre 2025

Mesdames les conseillères départementales, Messieurs les conseillers départementaux,

Nous avons pris connaissance de votre courrier et partageons les constats que vous soulevez suite au terrible été qu'a connu le département de l'Aude. Notre groupe à l'Assemblée nationale a récemment été à l'origine d'une mission d'information sur la préservation du pastoralisme dont le rapport a permis de montrer le rôle stratégique de ce dernier dans la prévention des incendies et l'entretien des territoires, notamment méditerranéens.

En effet, le recul du pastoralisme entraîne une fermeture des milieux, avec une végétation plus dense, plus sèche et donc beaucoup plus inflammable, particulièrement en système forestier. Dans un contexte de réchauffement climatique où les épisodes de sécheresse et de canicule s'aggravent et où les massifs deviennent plus vulnérables, le pastoralisme doit redevenir un outil indispensable pour entretenir les paysages et limiter le risque incendie.

L'Office national des forêts et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France ont d'ailleurs tous deux reconnu l'importance du pâturage dans la prévention des incendies, notamment en forêt méditerranéenne. Ils rappellent que le passage des troupeaux dans les zones semi-ouvertes empêche la forêt de gagner du terrain et permet de maintenir des voies d'accès, tandis qu'une forêt dense et mal entretenue rend les interventions des secours plus difficiles.

Dans le cadre de cette mission d'information, nous avons donc formulé plusieurs propositions :

- d'une part, face au manque de reconnaissance et d'intégration des éleveurs dans les politiques locales de prévention, nous avons proposé d'associer davantage les éleveurs et leurs représentants à l'élaboration des stratégies de défense de la forêt contre les incendies, et d'associer les sapeurs-pompiers aux comités de massif, plans pastoraux et autres dispositifs d'accompagnement du pastoralisme ;
- d'autre part, nous proposons d'adapter la réglementation pour permettre le pâturage dans les zones à risque et non entretenues, même sans autorisation préalable du propriétaire. Ce type d'exception encadrée permettrait d'agir rapidement, de manière ciblée, et d'éviter la recolonisation par la garrigue ou la pinède après incendie, ce qui va dans le sens de votre proposition.

Par ailleurs, notre groupe défend des mesures préventives en matière de gestion de l'eau, qui permettraient de prévenir et d'atténuer les sécheresses, événements climatiques qui ne sont plus des exceptions, leur fréquence et leur intensité étant de plus en plus importantes. Deux axes nous semblent particulièrement prioritaires :

- d'abord, la planification d'un réaménagement des territoires d'envergure nationale pour mieux accueillir les pluies et les crues, via le reméandrage des cours d'eau, la désartificialisation des sols et la restauration des zones humides. Ces grands travaux permettraient de créer les conditions pour stocker l'eau dans les milieux naturels, et ainsi prévenir les inondations et les sécheresses ;
- ensuite, le développement de systèmes d'irrigation agricoles plus efficaces et plus ciblés, accompagné d'un recalibrage global des besoins en irrigation pour parvenir à une utilisation durable des ressources en eau, et plus respectueuse des besoins des milieux naturels pour se prémunir contre les effets du dérèglement climatique.

Enfin, une proposition de loi (n° 1564) a également été déposée par notre groupe en 2023 pour faciliter l'installation et l'exploitation de cultures dite coupe-feu via la mise en place d'un fonds d'aide expérimental de l'État.

Cependant, face aux conséquences du réchauffement climatique, qui va continuer d'accroître le risque incendie, les mesures préventives seules ne permettront pas de faire face efficacement aux feux de forêt. C'est pour cette raison que nous avons développé une série de mesures visant à renforcer les capacités de réaction de la sécurité civile face aux incendies :

- en finançant les services d'incendie et de secours à la hauteur des besoins (via un renforcement de la part de taxe spéciale sur les conventions d'assurance qui leur est affectée mais aussi via la création d'une taxe de séjour additionnelle ainsi que d'une contribution des sociétés d'assurance basée sur leur chiffre d'affaires) ;
- en formant l'intégralité des sapeurs-pompiers à l'intervention sur feux de forêt ;
- en investissant dans les moyens aériens nationaux de la sécurité civile pour renouveler la flotte de Canadairs et la renforcer (par exemple via l'acquisition d'hélicoptères lourds bombardiers d'eau ou de petits avions bombardiers d'eau) ;
- en mettant en place des pactes climat sur le modèle des pactes capacitaires, permettant le financement par l'État d'investissements des services d'incendie et de secours pour ajuster leurs capacités opérationnelles à la réalité de la menace ;
- en fixant un objectif de hausse des effectifs de sapeurs-pompiers professionnels (+40 000 d'ici 2040) et en favorisant le volontariat pour être en mesure de faire face aux besoins humains, tout en augmentant les chances d'engagement via différentes mesures telles que la création d'une classe jeunes sapeurs-pompiers dans chaque collège et lycée d'ici 2035.

Saisissant l'opportunité offerte par le Beauvau de la sécurité civile lancé par les Gouvernements précédents et censé aboutir à un projet de loi sans cesse repoussé, nous avons rencontré en juillet le ministre chargé de la sécurité civile, François-Noël Buffet, pour lui soumettre nos propositions sur la sécurité civile, pour beaucoup d'entre elles déjà portées lors des discussions budgétaires et que nous continuerons à porter jusqu'à leur adoption, quel que soit le Gouvernement en place.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sandra REGOL

Députée de la 1ère circonscription du Bas-Rhin

Marie POCHON

Députée de la 3ème circonscription de la Drôme, co-rapporteuse de la Mission d'information sur la défense du pastoralisme

Benoît BITEAU

Député de la 2ème circonscription de Charente Maritime